

Territoire du
RUANDA - URUNDI
Gebied

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden: n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :



, le
den
N° 13/03/ 67 /

Transmis à Monsieur le Gardien de Prison
à Ruhengeri, les fiches détenus NZABAMWITA
RE 5237 et VUNABANDI RE 5242 dont la libération
conditionnelle est ajournée.

Usumbura, le 13 janvier 1953

Le Chef du Service du Contentieux
et de la Justice, P. LEROY,

P. LEROY

Conseiller Juridique.